

# COMMISSION REGIONALE DE DISCIPLINE

Séance du : 15/ 01 / 2018

P.V N° : 18

## TRAITEMENT DES AFFAIRES CHAMPIONNAT DIVISION REGIONALE UNE GROUPE ( B )

### AFFAIRE N° 488 Match MRH / USBHR - Seniors du 12/01/2018 :

#### Joueurs avertis :

- ABED Salah Eddine	MRH	Lic n° 1711107	Jeu dangereux
- HASSANI Hakim	MRH	Lic n° 1711128	Jeu dangereux
- SERROUTI Islam	MRH	Lic n° 1711126	Anti Jeu
- CHACHOUH Ahmed	USBHR	Lic n° 1710894	Jeu dangereux

## REGIONALE DEUX GROUPE ( A )

### AFFAIRE N° 489 Match IRBZ / CRH - Seniors du 12/01/2018 :

#### Joueur averti :

- SOUTA Merezoukane	IRBZ	Lic n° 1711469	Jeu dangereux
---------------------	------	----------------	---------------

### AFFAIRE N° 490 Match NRBSK / CRBHM - Seniors du 12/01/2018 :

#### Joueurs avertis :

- LAROUCI Ayoub	NRBSK	Lic n° 1710651	Anti Jeu
- KHOULDI Belkhir	NRBSK	Lic n° 1711868	Contestation de décision - 01 match de suspension ferme + 2.000,00 DA d'amende Payable dans un délai de 01 mois à compter du 15/01/2018 ( Art n°102.R.C.F.A )
- BENZAIER Tayeb	CRBHM	Lic n° 1711439	Anti Jeu
- ZOUAOUID Hicham	CRBHM	Lic n° 1711426	Jeu dangereux
- MERIZEK Imad Eddine	CRBHM	Lic n° 1711431	Jeu dangereux

## REGIONALE DEUX GROUPE ( B )

### AFFAIRE N° 491 Match MHMD / ENHA - Seniors du 12/01/2018 :

#### Joueurs avertis :

- DERADJI Okba	MHMD	Lic n° 1710783	Anti Jeu
- GRIZA Abdelhalim	ENHA	Lic n° 1711316	Anti Jeu

### AFFAIRE N° 492 Match MCSO / CAS - Seniors du 12/01/2018 :

#### Joueurs avertis :

- ABABBSA Tayeb	MCSO	Lic n° 1711710	Jeu dangereux
- KADDOURI Mohamed	CAS	Lic n° 1710382	Jeu dangereux

### AFFAIRE N° 493 Match WEM / CSBV - Seniors du 12/01/2018 :

#### Joueurs avertis :

- HADJADJ Atoui	WEM	Lic n° 1710524	Jeu dangereux
- BENABDALLAH Mohamed Seghir	CSBV	Lic n° 1710141	Jeu dangereux

### AFFAIRE N° 494 Match NRNB / USCA - Seniors du 13/01/2018 :

#### Joueur averti :

- MAAMRI Mohamed Abdelghani	USCA	Lic n° 1710729	Jeu dangereux
-----------------------------	------	----------------	---------------

### AFFAIRE N° 495 Match CRG / MCM - Seniors du 12/01/2018 :

#### Joueurs avertis :

- LIFA Samer	CRG	Lic n° 1710832	Jeu dangereux
- ANNAD Abderrahmane	CRG	Lic n° 1710389	Jeu dangereux
- GHOULI Moussa	CRG	Lic n° 1710401	Jeu dangereux
- ZOUZOU Abdelkhalek	MCM	Lic n° 1711363	Jeu dangereux

## REGIONALE DEUX GROUPE ( C )

### AFFAIRE N° 496 Match IRBB / RCBL - Seniors du 12/01/2018 :

#### Joueurs avertis :

- OULED HADJ ALI Mohamed	IRBB	Lic n° 1710862	Anti Jeu
- SAIDAT Saad	RCBL	Lic n° 1710265	Jeu dangereux

#### Joueurs exclus :

- METELLAGE Brahim (Art n°104.R.C.F.A )	IRBB	Lic n° 1740431	Cumul de cartons - 01 match de suspension ferme
- SEGGAD Mohamed (Art n°104.R.C.F.A )	RCBL	Lic n° 1710271	Cumul de cartons - 01 match de suspension ferme

### AFFAIRE N° 497 Match NAHD / MBB - Seniors du 12/01/2018 :

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre bénévol.
- Vu le rapport de l'équipe MBB.
- Après audition des dirigeant de l'équipe MBB
- Attendu que la rencontre a été arrêtée à la 80 mn de jeu suite à l'abandon du terrain par le club (MBB) Beidha.
- Attendu que suite à cet abandon, l'arbitre met fin à la rencontre.

### la commission décide

- Match perdu par pénalité au club (MBB) Beidha pour en attribuer le gain au club NAHD qui marquee trois (03) points et trois buts (03/00)

## CHAMPIONNAT CATEGORIE JUNIORS ( U19 )

### GROUPE ( D )

### AFFAIRE N° 498 Match NRBSK / MCS - Juniors du 13/01/2018 :

#### Joueurs avertis :

- BELKOU Yacine	NRBSK	Lic n° 1760873	Anti Jeu
- HADDAD Mohamed Aymen	MCS	Lic n° 1741447	Anti Jeu

#### Joueur exclu :

- BOUDOUEH Fateh (Art n°87.R.C.F.J )	MCS	Lic n° 1741076	Cumul de cartons - 01 match de suspension ferme
---	-----	----------------	---

### AFFAIRE N° 499 Match IRBN'G / USCA - Juniors du 13/01/2018 :

#### Joueur Signalé:

- HERROUZ Abdelfatah Lic n° 1760342 du club ( USCA ) Adjadja - comportement anti - sportif envers officiel de match ( arbitre directeur ) en fin parti - 02 matchs de suspension fermes à compter du 15/01/2018 + 7.000,00 DA d'amende payable dans un délai de 01 Mois à compter du 15/01/2018 ( Art n°100.R.C.F.J ).

## REGULARISATION SITUATION DISCIPLINAIRE

- Vu la demande formulée par le club ( USCA ) Adjadja enregistrée sous le n° 76 en date du 09/01/2018 demandant régularisation de la situation disciplinaire de (03) joueurs.
- DRID Chouaib licence n° 1741215 ( Juniors ) .
- FETNI Ala Eddine licence n° 1741213 ( Juniors ) .
- HERROUZ Amine licence n° 1741211 ( Juniors ) .
- Attendu que ces (03) joueurs ont écopés d'une suspension du 01 un match USCA / NRBSK du 28/12/2018.
- Attendu que ces (03) joueurs n'ont pas participés au match suivant MCS / USCA du 31/01/2018.

- Attendu que le club ( USCA ) Adjadja déclare que ces (03) joueurs se trouvent actuellement en situation irrégulière et demande sa régularisation.

#### LA COMMISSION DECIDE

- De régulariser la situation disciplinaire des joueurs DRID Chouaib - FETNI Ala Eddine et HERROUZ Amine comme suit en application de l'article 110 des règlements du championnat jeunes de la FAF.
- ( 01 + 01 ) soit au total (02) Matches de suspension fermes à compter du 09/01/2018.

#### REGULARISATION SITUATION DISCIPLINAIRE

- Vu la demande formulée par le club ( IRBR ) Robbah enregistrée sous le n° 27 en date du 17/01/2018 demandant régularisation de la situation de joueur MEREGHNI Ahmed Anis licence n° 1740850 ( Juniors ) .
- Attendu que le joueur MEREGHNI Ahmed Anis a écopé d'une suspension (02) matchs fermes .
- Attendu que le joueur MEREGHNI Ahmed Anis bien que suspendu a participé à la rencontre suivants.
- Attendu que le club ( IRBR ) Robbah déclare que ce joueur se trouve actuellement en situation irrégulière et demande sa régularisation .

#### LA COMMISSION DECIDE

- De régulariser la situation de joueur MEREGHNI Ahmed Anis comme suit en application de l'article 110 des règlements généraux de la FAF ( catégorie jeunes ) .
- (01) Un match de suspension ferme en plus de la sanction initiale ( 01 + 02 ) soit au total (03) matchs fermes à compter du 17/01/2018.

#### REPRISE DES AFFAIRES

ya lieu de bien lire :

#### CHAMPIONNAT CATEGORIE CADETS ( U17 )

##### GROUPE ( A )

AFFAIRE N° 457 PV N° 16 Match IRBL / NRL - Cadets du 01/01/2018 :

Joueur exclu :

- BENALIA Ahmed	IRBL	Lic n° 1760760	comportement - anti - sportif envers adversaire
02 matchs de suspension fermes + 1,500.00 DA d'amende payable dans un délai de 01 mois à compter du 02/01/2018			
<u>( Art n°94.R.C.F.J )</u>			

##### GROUPE ( D )

AFFAIRE N° 458 PV N° 16 Match JSKO / IRBAB - Cadets du 24/12/2017 :

Joueur averti :

- TAHR Mohamed Ayoub	JSKO	Lic n° 1761199	Jeu dangereux
----------------------	------	----------------	---------------

#### CHAMPIONNAT CATEGORIE MINIMES ( U15 )

##### GROUPE ( F )

AFFAIRE N° 459 PV N° 16 Match IRBZ / IRBN'Z - Minimes du 26/12/2017 :

Joueurs avertis :

- NAILI Ahmed Nader	IRBZ	Lic n° 1780115	Jeu dangereux
- KHANFER Ahmed	IRBN'Z	Lic n° 1780219	Anti Jeu

## COUPE D'ALGERIE MINIMES

AFFAIRE N° 487 PV N° 17 Match MBHM / IRBAB - Minimes du 28/12/2017 :

Joueur averti :

- ZOUAOUID Mahdi	IRBAB	Lic n° 1780461	Jeu dangereux
------------------	-------	----------------	---------------

Le reste sans changement

## R E S E R V E S

AFFAIRE N° 002 Rencontre WAML / IRBE - Seniors du 12/01/2018

- Réserves formulée par le club WAML sur la participation du joueur BELA Omar El Bachir licence n° 1711205 du club IRBEA au motif que le joueur était sous le coup d'une suspension le jour de la rencontre.
  - En la forme recevable
  - Au fond,
- Attendu que le joueur BELA Omar El Bachir a reçu un avertissement pour contestation de décision objet de l'affaire n° 320 parue au PV n° 12 de la CRD saison 2017-2018.
- Attendu que l'article 102 des Règlements du Championnat du Football Amateur stipule que le joueur qui conteste une décision de l'arbitre est automatiquement suspendu pour un match ferme pour la rencontre suivante.
- Attendu que le joueur BELA Omar El Bachir n'a pas respecté les dispositions de l'article 74 des Règlements du Championnat du Football Amateur Alinéa 4 qui stipule « Un joueur, frappé de suspension pour un nombre de matchs déterminés, ne peut faire intégrer dans le décompte de sa peine, les matchs de son équipe ayant fait l'objet d'un forfait remis ou arrêtés avant la fin de la durée réglementaire ou reportés ».
- Attendu que le joueur BELA Omar El Bachir en ayant participé à la rencontre RCBL / IRBE du 15/12/2017 a Enfreint les dispositions réglementaires,
- Attendu que le joueur BELA Omar El Bachir était en situation irrégulière le jour de la rencontre WAML / IRBEA du 12/01/2018.

En application de l'Article 95 Alenia 02 des Règlements Généraux de la FAF ( Phase Aller )

La commission décide

- Match perdu par pénalité au club IRBEA pour en attribuer le gain au club NAHD qui marque trois (03) points et trois buts (03/00).
- Défalcation trois (03) points pour l'équipe ( IRBE ) El Assafia.
- Quatre ( 04 ) matchs fermes en sus de la sanction initiale pour le joueur BELA Omar El Bachir licence n° 1711205 du club IRBEA ( 01 + 04 ) soit au total ( 05 ) matches de suspension fermes à compter du 15/01/2018.
- Six mois ( 06 ) fermes de suspension de toute fonction officielle pour le secrétaire du club IRBEA.
- Vingt mille ( 20.000 DA ) d'amende pour club IRBEA payable dans un délai de 01 Mois à compter du 15/01/2018.

Gestionnaire Administratif de la Commission

DRIS El Houari